



SCIENCES ENJEUX SANTÉ

OGM

Sachons désobéir

Il est certain que pour assurer le bon fonctionnement de la société, il est nécessaire que l'individu se plie à diverses règles et soit capable d'obéir, mais jusqu'à une certaine limite au-delà de laquelle la désobéissance peut devenir une vertu, et parfois même la seule solution à des situations périlleuses.

contre Goliath, le refus d'obéir aux "ordres" peut être la seule arme efficace.

Rappelons-nous ce que disait à ce sujet Einstein : "Ce ne sont pas ceux qui font le mal qui rendent le monde insupportable, mais ceux qui regardent et laissent faire."

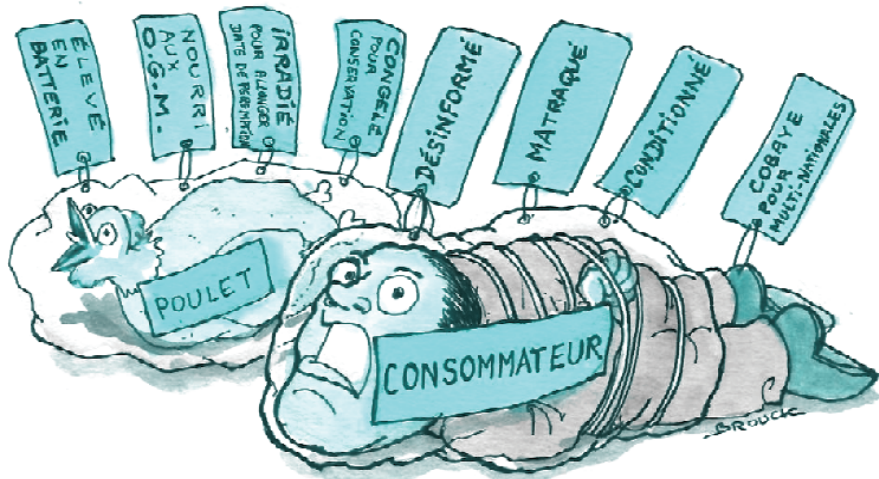
Ils sont nombreux à prôner une certaine désobéissance civique si elle peut contribuer à sauver la Terre et ses habitants. Pour sa part, André Glücksmann déclarait déjà en 1997 : "Ce principe deviendra de plus en plus nécessaire avec les développements des sciences et des techniques. Le citoyen ne peut faire une confiance aveugle à ceux qui agissent en son nom. L'affaire du sang contaminé, entre autres exemples, n'aurait peut-être jamais existé si, quand il était encore temps, quelqu'un avait civilement désobéi."

Quant à Georges Bernanos, il avait prévu ce qui nous attend si nous acceptons l'esclavage qu'on cherche à nous imposer. "Je pense depuis longtemps que si un jour les méthodes de destruction de plus en plus efficaces finissent par rayer notre espèce de la planète, ce ne sera pas la cruauté qui sera la cause de notre extinction, et moins encore, bien entendu, l'indignation qu'éveille la cruauté, ni même les représailles et la vengeance qu'elle s'attire, mais la docilité, l'absence de responsabilité de l'homme moderne, son acceptation vile et servile du moindre décret public. Les horreurs auxquelles nous avons assisté, les horreurs encore plus abominables auxquelles nous allons maintenant assister, ne signalent pas que les rebelles, les insubordonnés, les réfractaires sont de plus en plus nombreux dans le monde, mais plutôt qu'il y a de plus en plus d'hommes obéissants et dociles".

Bernanos, qui dénonçait "l'affreux néant du confort" dans lequel l'humanité s'est enlisée, avait un don de prophétie car, à cette époque, la situation était loin d'être aussi préoccupante que de nos jours.

Aussi, ayons le courage de critiquer ce qui nous semble inacceptable, de nous révolter contre la corruption qui règne à tous les niveaux, de refuser de consommer ce que l'on cherche à nous imposer par des mensonges éhontés et, surtout, gardons notre bon sens et notre capacité de juger et, dans certains cas, n'hésitons pas à désobéir.

SYLVIE SIMON



Dans ce numéro

DOSSIER OGM	
Sachons désobéir	page 1
Ni le gouvernement ni les assureurs n'assurent... C'est vous qui voyez	page 2
Le monde selon Monsanto	page 3
Plainte des producteurs bio	page 3
le Cruiser® suspendu...	page 4
Erika... réparation	page 8
Botox® ou Intox	page 5
DOSSIER ESB	page 6
Les encéphalopathies spongiformes	
La révolution "cellulaire"	page 7
Animal-Société : RAS ?	page 8
LA CHRONIQUE DE SYLVIE SIMON	
Les leçons du passé ne profitent jamais à nos élus	page 11
LES PROS À L'ACTION	page 12
Jane Goodall en appelle au Parlement Européen	page 16
Urgence Reach	page 16

Cependant, puisque nos gouvernants ne semblent pas tenir compte de l'opinion de la majorité des Français sur les OGM, nous devrions tenir compte de la déclaration d'Erich Fromm dans son ouvrage *De la désobéissance* et autres essais : "L'homme qui ne peut qu'obéir est un esclave [...]. L'obéissance pourrait très bien être la cause de la fin de l'histoire humaine". Nombreux sont ceux qui pensent de cette manière et s'inquiètent de l'obéissance passive de nos contemporains "bien-pensants". N'oublions pas que, lors du procès de Nuremberg, le procureur anglais répondit aux accusés qui affirmaient avoir seulement obéi à des ordres : "Il vient un moment où l'homme doit refuser d'obéir à un chef s'il veut obéir à sa conscience" (cf. *Cahiers de la Réconciliation*, n° 2, 1996).

Devant la puissance financière des industriels — fabricants de médicaments, pesticides, herbicides, OGM et autres poisons — et la persistance méprisante de leur mainmise sur l'économie et la politique de santé, nous risquons d'être amenés à développer cette désobéissance civique qui est une arme que n'apprécient ni les laboratoires ni les gouvernements qui les cautionnent. Dans notre lutte

Quand ni le gouvernement ni les assureurs n'assurent... ça ne rassure pas !

Vote de la loi malgré de nombreuses pétitions et mises en garde scientifiques

Plus de 40 000 personnes ont signé la pétition de la revue L'Ecologiste et de l'association OGM Dangers pour demander l'interdiction des OGM, contribuant ainsi au rejet du projet de loi sur les OGM en seconde lecture à l'Assemblée nationale le 13 mai.

Le même projet de loi a été présenté aux députés le 20 mai et aux sénateurs le 22 mai.

Ce projet de loi autorise les plantes et les animaux transgéniques ! Contrairement à ce que souhaitait l'immense majorité des Français selon les sondages unanimes depuis dix ans. La revue L'Ecologiste et OGM Dangers font donc appel à la conscience de tous les parlementaires afin qu'ils confirment le rejet de ce projet de loi. Nous demandons au secrétaire général de l'UMP Patrick Devedjian de voter à l'Assemblée nationale l'interdiction des OGM dans les champs, en cohérence avec l'interdiction des OGM dans les cantines qu'il vient de faire adopter en tant que président du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Signez, faire signer la pétition en ligne www.ogm-jedisnon.org et écrivez et faites écrire aux parlementaires depuis ces sites :

www.ogmdangers.org
www.ecologiste.org

La loi sur les OGM a été votée par l'Assemblée Nationale, malgré quelques amendements...

La ministre de l'environnement trahie par les siens...

Nathalie Kosciusko-Morizet a reçu le soutien de Greenpeace et de France Nature Environnement, qui dénoncent le "procès en sorcellerie" instruit contre elle par l'UMP, et le 8 avril dernier, a fait part au Monde de son exaspération :

"J'en ai marre d'être confrontée à une armée de lâches..."

Parmi les amendements que le gouvernement veut voir disparaître (contre l'avis de l'Assemblée), il en est un (le 252), défendu par **André Chassaigne** (PC, Puy-de-Dôme) et déjà soutenu par **Louis Giscard d'Estaing** (UMP, Puy-de-Dôme) qui demande que les cultures d'OGM se fassent dans le respect "des structures agricoles, écosystèmes locaux, et filières de production et commerciales qualifiées "sans organismes génétiquement modifiés" et en toute transparence". "L'amendement Chassaigne n'aurait pas dû être voté", a précisé le chef du gouvernement, s'engageant à faire en sorte qu'il soit supprimé en deuxième lecture au Sénat !

Tour à tour, Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, et Valérie Pécresse, ministre de la recherche, l'ont approuvé. Et Michel Barnier, ministre de l'agriculture, a pu se féliciter "qu'il y ait une parole du gouvernement unique, vraiment unique".

Pour soutenir cet amendement : <http://petition2.yeppa.org/index.php>

Les assureurs ne veulent pas assurer le risque OGM !

Après des heures de débat sur la coexistence des cultures traditionnelles et OGM, les questions de responsabilité et de dédommagement devraient à nouveau semer la zizanie à l'Assemblée. Le texte adopté par le Sénat prévoit que tout exploitant mettant en culture un OGM est responsable de plein droit du préjudice économique provoqué chez son voisin en cas de contamination. Il doit donc disposer d'une garantie financière couvrant sa responsabilité.

Problème : la Fédération française des Sociétés d'Assurances (FFPSA) a envoyé un courrier officiel au gouvernement expliquant que ses adhérents ne pourront pas supporter un tel risque économique :

"Quand nous élaborons un produit d'assurance, nous établissons d'abord la fréquence du risque et l'ampleur des conséquences financières. Nous construisons un modèle économique, les tarifs sont fixés en conséquence, de même que les modalités de prise en charge du dossier auprès des clients. Nous ne disposons pas aujourd'hui du modèle économique qui puisse nous permettre de prendre en charge un tel risque dans le bilan de nos entreprises" affirme Stéphane Gin, président du comité agriculture à la FFPSA.

Les assureurs estiment ne pas avoir de recul statistique suffisant pour évaluer le risque de dissémination. À leurs yeux, trop de questions restent en suspens. Et les mécanismes d'échange de graines par le biais

des coopératives, prévus par le gouvernement, leur semblent insuffisants. A quel moment déclare-t-on le sinistre ? Après analyse dans les champs ou au niveau de la coopérative, ce qui permet de diluer les concentrations de pollution ? Le projet de loi ne répond pas.

Projet de création d'un fonds :

L'avis du comité de préfiguration de la haute autorité a évoqué des contaminations fort éloignées pour justifier l'interdiction du Monsanto 810. "Comment allons-nous faire si trois agriculteurs OGM cultivent sur une même zone pour savoir lequel est responsable en cas de contamination ?", ajoute un professionnel.

Excédés par la réticence des assureurs, et craignant d'être placés dans la situation de ne pouvoir semer en l'absence de tout mécanisme d'assurance, les agriculteurs se préparent déjà à créer un fonds. Celui-ci serait alimenté par ceux qui sèment des OGM, mais aussi par les fabricants et les distributeurs de semences.

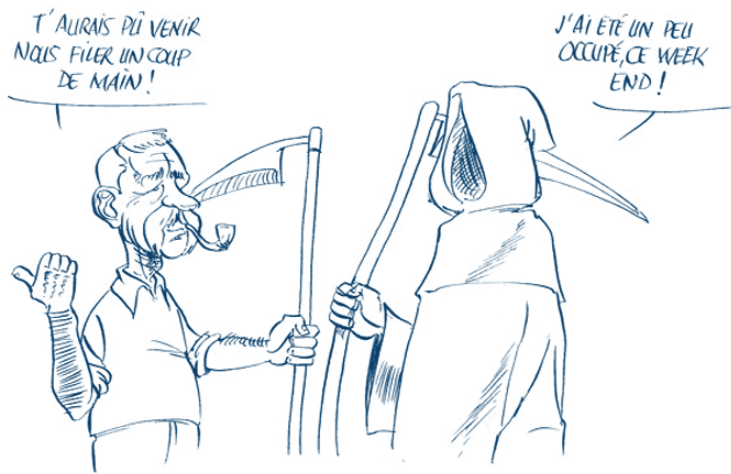
Ils attendent également la transposition de la directive européenne sur la responsabilité environnementale sur laquelle le gouvernement français est en retard, explique Pascal Ferey, vice-président et responsable de la commission environnement de la FNSEA (*Les Echos* du 7 avril 2008).

HERVÉ LE MEUR

À cette adresse ci-dessous, vous trouverez le détail du scrutin public : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/scrutins/jo0098.asp>
Liste des députés signataires sur demande.

C'est vous qui voyez...

La loi interdit l'appel au boycott (et la fauche), rien n'interdit d'informer.



Greenpeace a établi des listes de produits alimentaires où l'on trouve la présence d'organismes génétiquement modifiés (OGM).

Liste grise

Produits dont le fabricant ne peut pas garantir formellement l'absence d'OGM

- Nachips **Old el Paso** Pillsbury
- Bahlsen** :
- Curly
- Petits fours au fromage
- Chokini
- Biscuits St-Michel
- Savane Brossard
- Lindt** :
- Recette originale au lait
- Noir Dessert
- Champs-Élysées
- Ancel** : crème caramel aux œufs

Le Monde selon Monsanto

Monsanto, multinationale américaine née en 1901 à Saint-Louis (Missouri), d'abord spécialisée dans la chimie, est devenue en un siècle le leader mondial des biotechnologies, en particulier sur le marché des organismes génétiquement modifiés (OGM). Elle détient 90% des brevets sur le maïs, le soja, le colza et le coton transgéniques cultivés dans le monde. Par des rachats successifs, elle devient le premier semencier de la planète et à terme, c'est la chaîne alimentaire toute entière qu'elle pourrait contrôler. Mais c'est d'abord avec le **Round Up**, son herbicide "total" (longtemps estampillé "biodégradable") qu'elle a commencé, à partir de 1974, à conquérir le monde. On lui doit aussi des produits comme le terrible **Agent Orange**, massivement déversé sur le Viêt-nam par l'armée américaine, les **PCB** (pyralène en France, interdit au début des années 80), l'**aspartame** ou les **hormones de croissance** (interdites en Europe et au Canada). Monsanto, avertit Marie-Monique Robin, est l'une des entreprises "les plus controversées de l'ère industrielle".

Nourriture, santé, espoir : sur son site, Monsanto promet une agriculture durable, aux rendements supérieurs, respectueuse de l'environnement. Journaliste d'investigation chevronnée, couronnée par le Prix Albert-Londres en 1995, la réalisatrice a décidé de juger sur pièces, et d'explorer le passé de l'entreprise. Sa première étape la mène à Anniston (Alabama) où 40 % de la population, majoritairement noire, souffre de cancer. En 2002, Monsanto a été condamnée par la justice à lui verser 700 millions de dollars pour avoir dissimulé pendant des décennies la dangerosité des PCB... Implacablement, d'Anniston au Paraguay en passant par l'Inde, la Grande-Bretagne ou le Mexique, Marie-Monique Robin collecte

des faits aussi alarmants qu'irréfutables et démonte point par point le discours de Monsanto. Elle démontre que, dans le dossier des OGM, les réglementations américaine et européenne ont été directement influencées, sans validation scientifique valable, par des alliés de la firme placés à des postes-clé au sein d'une administration tout sauf indépendante. Elle expose les stupéfiantes méthodes utilisées par la multinationale pour discréditer ses adversaires, mais aussi intimider les agriculteurs à domicile.

Citoyens cobayes

Elle laisse entrevoir enfin la catastrophe en germe dans les visées hégémoniques de Monsanto sur les semences du monde, dont les paysans indiens ou paraguayens subissent aujourd'hui les conséquences. "On ne devrait pas utiliser les citoyens comme des cobayes." Pour avoir exprimé ses inquiétudes à propos des OGM sur un plateau de la BBC, le biologiste Arpad Pusztai fut licencié du jour au lendemain.

Quelques années plus tard, *Le Monde selon Monsanto* donne une ampleur planétaire à cet avertissement.

Nous félicitons Arte d'avoir eu le courage de diffuser ce documentaire (près de deux heures) de Marie-Monique Robin le 11 mars 2008 à 21 h !

DVD disponible sur www.arteboutique.com ou dans les magasins Nature et Découverte.

Le livre (plus complet) est paru aux Editions de la Découverte. Infos : <http://www.arte.tv/monsanto>



Traces d'OGM dans du maïs bio Les producteurs bio portent plainte

Deux agriculteurs ont décidé de porter plainte devant le tribunal administratif de Poitiers contre l'Etat pour "dénoncer la contamination" de leur champ bio "par du maïs OGM", ont-ils annoncé mardi lors d'une conférence de presse à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres).

Le maïs contaminé se trouve sur une parcelle d'un hectare à Echiré (Deux-Sèvres) appartenant à Christian Veillat et à son fils Julien et située à plus de 25 km de la première parcelle de maïs OGM officiellement cultivée

dans le secteur.

"Soit la polénisation se porte plus loin que 25 km et cela démontre un risque réel ou alors il y a dans ce secteur des agriculteurs qui ont développé des OGM sans les déclarer", a déclaré Serge Morin, vice-président de la région Poitou-Charentes, devant la presse. "C'est la preuve que les organismes génétiquement modifiés sont incontrôlables", a ajouté Julien Veillat, qui estime le préjudice à 1.200 euros. Destinée à la consommation humaine, la production de maïs bio a été en effet déclassée et orientée vers la production conventionnelle pour l'alimentation du bétail. L'analyse avant récolte a décelé la présence d'OGM issu du maïs Mon810 inférieure à 0,9% et "les contre-expertises ont confirmé le premier résultat", selon Julien Veillat.

La coopérative de tutelle, la Coopérative régionale d'agriculture biologique (CORAB a décidé de se constituer partie civile tout comme le Conseil régional de Poitou-Charentes.

"Nous voulons que les responsables soient condamnés car les agriculteurs ont été pénalisés dans leur travail et nous voulons défendre l'image de l'excellence environnementale de la région", a expliqué M. Morin.

Georges Castiel, médecin et porte-parole du collectif vigilance OGM Poitou-Charentes, a estimé que "cette affaire est un cas concret d'école". "On voit les limites du projet de loi discuté à l'assemblée. Il y a impossibilité de faire coexister les deux filières", selon lui.

Communiqué par Micheline Garuz

Liste noire

Produits contenant probablement des OGM, soit parce que le fabricant n'a pas précisé qu'ils n'en contenaient pas, soit parce qu'il ne s'oppose pas à leur présence.

Kraft Foods (ex-Danone):

- Crackers **Belin**
- Crackers **TUC Lu**
- Chipster **Maya Lu**
- Pépito double **Choc Lu**
- **Prince Lu**
- **Petit Ecolier Lu**
- **Napolitain Lu**
- Delacre** :
- Apérilèges
- Délichoc
- Invitation
- Mini-tartelettes
- Forêt Noire
- Plaisir aux noix
- Bavarois chocolat

- Petits choux fourrés

Jacquet :

- Jacotte Pain Jacquet
- Briochet Pain brioché **Heudebert** :
- Biscottes Heudebert
- Grany duo chocolat-raïsans
- BN Biscuiterie nantaise**
- Cadbury** :
- Finger
- Coquillages Cadbury
- Praline Bouquet d'Or Cadbury
- Super Poulain Cadbury
- Verkade** : Croustifondante chocolat
- Savane** : Brownie chocolat
- Gervais** :
- Mystère extrême
- Crème caramel
- Kellogg's** : Smacks
- Nestlé** :
- Golden Grahams
- Crème dessert
- Tiramisu
- Galak

- Lion

- Maître chocolatier de Lanvin
- KitKat Nestlé
- Junior cacao Nestlé
- Nidal Nestlé
- P'tit Duo pêche dessert et fruit
- **Nesquik**
- Nescafé Cappuccino
- Lion cacao Nestlé

Danone

- Dany
- Phosphatine lait et Céréales vanille
- Gallia

Gaylordhauser :

- Dessert soja saveur chocolat
- Boisson soja
- Yabon** : gâteau de semoule chocolat
- Poulain** : Pâte Eclats noisettes
- Mars et Balisto**
- Findus**
- Cannelloni
- Crêpes jambon-fromage
- Marie** : Pizza aux fromages

Gorcy : Moussaka

- Maggi** : Emincé à l'indienne
- Tiapak** : Timbales de St-Jacques
- Blédina** : Brassé croissance
- Benco** Energie
- Lesieur** Vinaigrette
- Benedicta** Sauce à l'estragon
- Benedicta** Mayonnaise
- Knorr** : Sauce à l'échalotte



2^e trimestre 2008
N° 49

Le Ministère de la recherche et l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) annoncent la mise en place d'une **Plateforme Nationale pour le développement de méthodes alternatives à l'expérimentation animale** sous forme d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS), réunissant douze partenaires : Ministère de la recherche, AFSSAPS, INERIS (Institut National de l'environnement et des risques), AFSSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail), INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), CNRS, UIC (Union des Industries Chimiques), FEBEA (Fédération des entreprises de la beauté), LEEM (Les Entreprises du Médicament), OPAL (Recherche Expérimentale et Protection de l'Animal de Laboratoire), LFDA (Fondation Ligue Française des Droits de l'Animal), SPTC (Société de Pharmacotoxicologie Cellulaire).

Pro Anima n'a pas été invité, malgré les demandes de la SPA et de la Fondation Bardot...

AFSSAPS / EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Une plateforme nationale pour les méthodes alternatives ?

Cette plateforme a pour but de fédérer tous les partenaires autour de la volonté commune de favoriser la mise en place de méthodes alternatives permettant de réduire ou de supprimer le recours à l'animal de laboratoire notamment dans le développement, l'évaluation et le contrôle des produits de santé et des substances chimiques. La France rejoint ainsi les pays européens disposant d'une plate-forme nationale et réunie au sein de la plateforme européenne ECOPA (European Consensus Platform on Alternatives). Ces plateformes réunissent les autorités compétentes, les chercheurs, les industriels et les associations de protection animale. La plateforme incitera les chercheurs français à entrer dans le processus de validation des méthodes via l'ECVAM (European Centre for the Validation of Alternative

Methods) et les aidera à faire face au paradoxe auquel ils sont confrontés : ils connaissent, présentent ou évaluent des demandes d'essais portant sur des substances chimiques ou des ingrédients entrant dans la composition des produits de santé, tout en étant confrontés aux impératifs éthiques exigeant de limiter au maximum le recours à l'animal de laboratoire, voire de le supprimer à bref délai dans certains cas.

Les réglementations (REACH 7^e amendement de la directive cosmétique) et les débats du récent Grenelle de l'environnement mettent en évidence cette problématique.

À la suite du lancement de cette plateforme nationale, effectué conjointement par le Directeur Général de la Recherche et de l'Innovation au Ministère de la Recherche et par le Directeur général de l'Afssaps, le

Comité Directeur du GIS, présidé par la représentante de l'Afssaps, a tenu sa première séance et nommé son directeur, représentant de l'INERIS, le 6 mars 2008. Les travaux de cette plateforme nationale seront conduits au sein de deux sous-comités : produits de santé (dont le secrétariat sera assuré par l'Afssaps) et substances chimiques (dont le secrétariat sera assuré par l'INERIS).

La mise en place de ces deux sous-comités sera faite par un appel à candidatures d'experts compétents, qui sera prochainement publié. Cela permettra à la plateforme d'entrer dans la phase pratique de ses travaux.

Contacts presse : Aude Chaboissier ou Magali Rodde, 01 55 87 30 22 presse@afssaps.sante.fr <http://afssaps.sante.fr/htm/10/filco-prs/080404.htm>

L'eau et la viande

Dans le numéro Mars/avril du magazine *World Watch*, publié par le Worldwatch Institute, on peut lire que 2400 litres d'eau sont requis pour produire un hamburger, alors qu'une douche de 10 minutes consomme à peine 100 litres. Autrement dit, un hamburger équivaut à presque un mois de douches en consommation d'eau ! Comparaison : la production d'une tranche de pain requiert 40 litres d'eau, et une pomme, 70. L'article complet est accessible sur le site Worldwatch. En prenant la consommation moyenne de viande par jour dans les pays occidentaux, et d'après les chiffres de la FAO, une journée sans viande correspond à une économie de 5000 litres d'eau par personne, soit une centaine de douches écologiques (en fermant le robinet en cours de route) ! À quoi sert de faire attention à sa consommation en eau – et pourtant c'est incontournable – si on continue à consommer de la viande ? SYLVIE SIMON

Le communiqué de presse du 4 juin 2008 de l'Alliance végétarienne rebondit sur l'actualité du sommet de la FAO qui se tient à Rome du 3 au 5 juin, soi-disant pour trouver des solutions aux déséquilibres alimentaires ayant conduit aux émeutes de la faim. De qui se moque-t-on ? On va parler de tout sauf de ce qui serait le plus efficace : se donner les moyens de promouvoir et de passer petit à petit à une alimentation végétarienne, déclare André Mery. Il poursuit : *Le Monde* a titré récemment à la une : "L'ONU en quête d'un plan pour nourrir la planète"... Mais nous avons un plan, et ce n'est pas l'organisation de somptuaires grand-messes (même dans la cité du Pape) qui apportera une solution pérenne. <http://www.eset.com>

CHERNOBYL DAY

22^e "anniversaire" de Tchernobyl. Samedi 26 avril 2008, le réseau **Sortir du nucléaire** a coordonné, en hommage aux victimes du plus grave accident industriel de l'Histoire, mais aussi aux millions de victimes de l'atome civil et militaire, la première **Journée internationale contre le nucléaire**, intitulée **Chernobyl Day** (160 initiatives locales en France et à l'étranger).

Enorme succès : reportages TV, articles de presse, photos, vidéos, comptes-rendus partout en France sur le site **chernobyl-day.org**

Cette opération a pour but principal de rappeler que, 22 ans plus tard, la catastrophe, toujours d'actualité, le restera encore hélas, pendant des siècles si le lobby nucléaire et les élus qui le soutiennent prétendent que Tchernobyl est désormais de l'histoire ancienne. Il ne faut surtout pas oublier ce drame :

- car les risques d'une nouvelle catastrophe nucléaire restent réels tant qu'une seule centrale sera en fonctionnement sur la planète, - car les conséquences sanitaires de la catastrophe, loin d'être "classées", s'aggravent d'année en année, avec son lot de cancers (adultes et enfants) et de malformations génétiques. Partout en Europe, les cancers de la thyroïde sont en augmentation.

Aujourd'hui encore, des millions des gens continuent à vivre dans les zones les plus touchées et à consommer des fruits et légumes contaminés, en particulier par le césium. En Ukraine, Russie, Biélorussie, l'espérance de vie diminue, contrairement au reste de l'Europe (cf. Rapport mondial sur le développement humain 2006, ONU). Les 435 réacteurs nucléaires en service sur la planète vieillissent (mal) et devront être fermés dans les prochaines années. Au lieu d'en construire de nouveaux pour les remplacer et perpétuer le péril atomique, il faut hâter la fin de l'industrie nucléaire et pour investir massivement, partout dans le monde, dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

www.sortirdunucleaire.org

Le Cruiser® suspendu en Allemagne

La France a donné une Autorisation de mise sur le marché au *Cruiser* début 2008, à la demande de la société Syngenta dans une procédure "mutuelle" avec l'Allemagne.

Le Bureau Fédéral Allemand pour la protection des consommateurs et la sécurité alimentaire (BVL) a décidé le 15 mai 2008 la suspension de l'autorisation des produits pesticides d'enrobage de semences suivants : *Cruiser 350 FS, Cruiser OSR, Antarc, Chinook, Elado, Faibel, Mesuroil liquide, et le Poncho*.

Principe de précaution en Allemagne

Cette décision a été prise après un examen attentif des dommages importants sur les abeilles dans le sud-ouest de l'Allemagne. Pour le BVL, il était nécessaire d'étudier une éventuelle relation entre les empoisonnements d'abeilles et l'utilisation de semences enrobées de pesticides systémiques. L'étude a révélé que le semis avec certains semoirs pneumatiques conduisait à une exposition des abeilles supérieures à celle originellement observée durant l'homologation. La sécurité de l'utilisateur et les techniques de semis devront être révisées d'après le BVL.

A cause de ces découvertes, pour éviter de nouveaux dégâts sur les abeilles et en clarifier définitivement les causes le BVL a ordonné la suspension de l'homologation et de l'usage de ces produits.

Incohérence en France

Retour sur le cas français : Pour rappel l'AFSSA a rendu en novembre 2007 un avis favorable à l'homologation du *Cruiser* sur maïs en se basant sur des chiffres fournis par le fabricant (Syngenta) aux autorités allemandes et européennes, ainsi que sur des données complémentaires françaises. Cet avis faisait suite à l'homologation allemande.

Aujourd'hui, les autorités allemandes font machine arrière et, au nom du principe de précaution, retire l'autorisation à ce *Cruiser*.

Le MDRGF demande au gouvernement français de tirer les conclusions de cette décision allemande et de retirer à son tour l'autorisation de mise sur le marché français du *Cruiser*.

"Le Ministère de l'Agriculture dès le début 2008 avait été prévenu que le *Cruiser* présentait des risques inacceptables pour les abeilles." rappelle François Veillerette, président du MDRGF. "Aujourd'hui, Michel Barnier doit tirer les leçons de la situation allemande qui montre une sous-estimation du risque pour les abeilles et retirer immédiatement l'homologation du *Cruiser* en France." conclut-il t-il.

Communiqué du BVL en allemand : http://www.bvl.bund.de/cln_007/nn_491652/DE/08_PresseInfothek/01_InfosFuerPresse/01_PI_und_HGI/PSM/2008/PIZulassungRuhent.html



Certains médicaments et toxiques, notamment les solvants, peuvent endommager la fonction auditive en détruisant la cochlée et des cellules sensorielles dans l'oreille interne. De nombreux produits contenus dans les gouttes auriculaires sont à risque en cas de perforation du tympan. On trouve, parmi les médicaments ototoxiques, des antibiotiques (aminoglycosides, erythromycine, vancomycine), certains anti-inflammatoires à forte dose (dont l'aspirine et l'ibuprofène), des traitements contre l'hypertension (diurétiques), des anticancéreux (chimiothérapie) et des antipaludéens (quinine et chloroquine)... www.medisite.fr/medisite/2-Les-medicaments-a-risque.html

Botox® ou Intox

Des rides pour les autorités américaines

Aux Etats-Unis, la toxine botulique en usage médical à haute dose, aurait provoqué 16 morts. Utilisée comme antirides et vendue par plusieurs laboratoires sous les noms de **Botox, Myobloc, Vistabel, Neurobloc ou Dysport**, ces antirides sont désormais, officiellement, sous surveillance...

Aucun accident n'est survenu après une utilisation cosmétique, donc à faible dose, et cette molécule n'a pas été interdite par les autorités, qui ne valident d'ailleurs pas les chiffres d'accidents mortels, mais ce poison violent est naturellement produit par la bactérie *Clostridium botulinum*, championne des toxines dangereuses pour les animaux. On lui doit le botulisme, une maladie que l'on peut contracter en mangeant des conserves avariées, et qui devient mortelle quand une toxine botulique (la bactérie en secrète sept types) se répand dans l'organisme. Ce neurotoxique bloque le signal nerveux des nerfs moteurs vers les muscles et provoque une paralysie générale, pouvant conduire à la mort rapide quand les muscles impliqués dans la respiration sont immobilisés.

En usage médical, la toxine de type A (qui fait partie de celles à l'origine du botulisme) a trouvé son utilité : elle permet de soigner des syndromes de contractions involontaires des paupières et du cou notamment, ou encore le strabisme. On lui a découvert une autre utilisation : la réduction des rides de la peau, par effet paralysant des muscles faciaux. L'industrie cosmétique s'en est emparée. La méthode d'application est la même (une injection sous-cutanée) mais les doses restent bien plus faibles.

Danger avéré

Aux Etats-Unis, la FDA (Food and Drug Administration) a pris la peine de prononcer une mise en garde contre l'utilisation de la toxine botulique.

A. Russell Katz, responsable du département de neurologie de la FDA, explique que son administration s'intéresse à des cas d'hospitalisations d'adultes et d'enfants à la suite de problèmes qui pourraient être dus à une diffusion de la toxine dans le corps après une injection locale pour raisons médicales. Les précautions qu'il préconise concernent aussi l'usage cosmétique. Dans tous les cas, explique-t-il en substance, patients et médecins doivent être tenus au courant des risques et s'alerter dès les premiers symptômes.

Cette intervention officielle survient deux semaines après une pétition lancée par l'association consumériste Public Citizen (fondée par l'infatigable militant Ralph Nader) et réclamant que la FDA, justement, s'occupe de ce problème. Selon l'association, la toxine botulique serait la cause de 87 hospitalisations et de 16 décès (dont 4 enfants) aux Etats-Unis, entre novembre 1997 et décembre 2006.

La FDA a donc réagi mais pas en interdisant purement et simplement l'utilisation de cette toxine, qui soulage de nombreux patients. Quant à l'effacement des rides, cette annonce officielle fera peut-être réfléchir les candidats au rajeunissement par paralysie faciale...

Jean-Luc Goudet, *Futura-Sciences*
www.futura-sciences.com



Des lots de l'anticoagulant **Lovenox (Sanofi)** retirés en France

11 lots de Lovenox (enoxaparine) ont été retirés du marché. Encore un médicament pourtant longuement testé sur les animaux !

presse@afssaps.sante.fr

SCIENCES
ENJEUX
SANTÉ

2^e trimestre 2008
N° 49

page 5

Les encéphalopathies spongiformes

Maladies de Creutzfeldt-Jakob, de la vache folle...

**Enquête de
Jean-Claude Roussez**

Journaliste scientifique,
auteur de plusieurs livres
dont deux sur le sida :

Sida supercherie scientifique
et arnaque humanitaire
Ed. Marco Pietteur

Les dix plus gros
mensonges sur le sida
écrit avec le Docteur
Etienne de Harven.
Ed. Dangles

On sacrifie chaque année dans le monde des dizaines de millions d'animaux sur l'autel de la sanguinaire déesse de la science au cours d'expériences aussi avilissantes qu'inutiles. Mais cette folie destructrice ne se pratique pas que dans les laboratoires. Il arrive qu'au nom du sacro-saint "principe de précaution" hérité des théories hygiénistes, on massacre sans vergogne à la moindre menace d'épidémie.

Ce fut notamment le cas lors du tragique épisode de la "vache folle" qu'il est nécessaire d'aborder tout d'abord car c'est un point de passage obligé pour l'analyse des autres encéphalopathies spongiformes dont la maladie de Creutzfeldt-Jakob est la forme humaine la plus répandue.

L'ESB

L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou "maladie de la vache folle", est apparue brusquement dans le cheptel du Royaume-Uni en 1986. Selon les statistiques officielles, 182 000 animaux seront touchés dans ce pays entre 1986 et 2006. Dès qu'une vache était détectée malade, on abattait le troupeau entier, ce qui fait qu'au moins deux millions de têtes de bétail ont été euthanasiées... dont plus de 90% étaient en bonne santé !

La Grande-Bretagne concentrera à elle seule 97% des cas.

Rapidement, les FVO (farines de viande et d'os) utilisées comme additifs dans l'alimentation bovine ont été montrées du doigt.

S'il est vrai que nourrir des herbivores avec des protéines d'origine animale peut sembler absurde et anti-naturel, ce n'est cependant pas une raison pour accuser ces dernières de décimer les troupeaux, d'autant plus que les arguments allant contre cette assertion étaient troublants :

- Les FVO étaient utilisées depuis près d'un siècle dans l'alimentation animale sans avoir déclenché d'épidémie ;

- De nombreux cas dits "naïfs" sont apparus dans plusieurs pays européens bien longtemps après l'interdiction des FVO dans l'alimentation animale (25 000 cas en Grande-Bretagne, par exemple).

Mais le coupable était tout désigné. Depuis peu, le neurologue américain Stanley Prusiner avait émis l'hypothèse (très controversée) de l'exis-

tence d'un agent pathogène non-conventionnel qu'il baptisa *prion*. Ses travaux furent couronnés par un prix Nobel de médecine en 1997.

Le prion

Travaillant depuis les années 70 sur les encéphalopathies spongiformes, et notamment sur la tremblante du mouton (ou scrapie), Prusiner constata que la fraction jugée infectieuse présentait une très grande résistance aux traitements qui altèrent les acides nucléiques, laissant supposer qu'aucun virus n'était en cause. Il suggéra alors que l'agent infectieux était de nature protéique et le nomma *prion* (pour *proteic virion*).

Que cette protéine anormalement conformée existe semble ne faire aucun doute. En revanche, la qualifier d'infectieuse est pour le moins hasardeux. On peut en effet se demander comment une protéine, assemblage d'acides aminés dénué de vie, peut-elle devenir infectieuse, incapable qu'elle est de se reproduire.

Comme toujours, on a choisi la solution la plus simple, même si elle paraît absurde : le coupable est celui qu'on retrouve sur les lieux du crime !

En vertu de ce principe, on pourrait accuser les pompiers d'allumer les incendies, sous prétexte qu'on les retrouve à chaque fois sur les lieux d'un sinistre.

La MCJ

- La maladie de Creutzfeldt-Jakob, ou MCJ, est une encéphalopathie spongiforme humaine à l'issue fatale, heureusement très rare (1 cas par million d'habitants par année).

Cette maladie neurodégénérative est de courte durée (moins d'un an en règle générale) et présente un tableau clinique assez variable dans lequel on peut distinguer 3 phases :

Début : détérioration mentale ; troubles de l'équilibre ; troubles visuels ;

Après quelques mois : myoclonies (contractions musculaires brèves et involontaires) ; signes de démence ;

En fin d'évolution : mutisme ; rigidité des membres ; hallucinations ; aspect angoissé et craintif.

La vMCJ

Quelques années après le début de l'épidémie d'ESB, en 1996, une nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) fit son

apparition en Grande-Bretagne, se caractérisant par la jeunesse des personnes touchées, une durée moyenne de la maladie plus longue (jusqu'à deux ans) et des différences au niveau des lésions spongiformes du cerveau. La vMCJ sera aussi diagnostiquée dans différents pays européens dont la France.

On peut raisonnablement se poser la question de savoir si cette variante était si nouvelle que ça, le premier cas étudié par Creutzfeldt en 1920 ayant touché une femme décédée à l'âge de... 23 ans avec des lésions neurologiques identiques à celles décrites en cas de vMCJ !

C'est la consommation de viande bovine infectée qui fut unanimement accusée de causer cette variante, le prion bovin étant suspecté d'avoir réussi à franchir la barrière des espèces par mutation.

S'ensuivit un vent de panique parfaitement orchestré annonçant pour les prochaines années une véritable hécatombe... qui n'eut jamais lieu, bien entendu !

Pourtant, là encore, les arguments contraires étaient évidents :

- Le lien entre ESB et vMCJ n'est pas le moins du monde établi, surtout si l'on s'en tient aux critères épidémiologiques ;

- En Grande-Bretagne, plus de 80% des cas de vMCJ ont été recensés dans la population rurale qui ne représente qu'à peine 20% de la population totale.

- Aucune étude n'a jamais pu démontrer la contamination d'un animal sain par un autre animal malade de la même espèce. A fortiori, une contamination inter-espèces bovin/humain n'est que pure hypothèse. Néanmoins, on annonce le contraire à la population. Il faut dire que les expériences citées en exemple méritent une attention particulière. En témoigne les études réalisées sur une autre encéphalopathie spongiforme : le kuru.

Le kuru

Au cours de la décennie 1950, une nouvelle encéphalopathie spongiforme apparut au sein de deux tribus de l'ethnie Fore en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le kuru (tremblement), et touchant 10% de la population, surtout des enfants et des femmes.

Le virologue américain Carleton Gajdusek étudia sur place cette maladie à partir de 1957. L'origine

Les encéphalopathies spongiformes

Suite

Maladies de Creutzfeldt-Jakob, de la vache folle...

de la maladie fut déterminée comme découlant des pratiques cannibales rituelles en vigueur dans ces tribus, le nombre de cas décroissant régulièrement après l'interdiction de l'anthropophagie par les autorités australiennes.

Après de nombreux et laborieux efforts, Gajdusek réussit à démontrer que le kuru était transmissible à des chimpanzés. Comment ?

L'astucieux chercheur a réussi cette grande première en injectant du tissu cérébral infecté à l'intérieur ... de la boîte crânienne du primate !

C'est beau, la science !

On ignore combien de fois le grand homme a dû recommencer l'expérience avant d'obtenir un résultat. Ces études s'étant déroulées sur deux décennies, il y a fort à parier que la chambre des tortures a fonctionné à plein régime avant obtention du résultat escompté.

Gajdusek fut nobélisé en 1976 pour ses remarquables travaux qui avaient pu démontrer qu'en implantant un paquet de viande pourrie dans la tête d'un singe, on arrivait à le rendre fou.

Ces études pesèrent lourd dans la balance lorsqu'il fallut trouver une origine à la MCJ, orientant la recherche sur la piste de l'infection alimentaire.

Les autres pistes

C'est un éleveur bio anglais, Mark Purdey, qui a mis le feu aux poudres lors de l'épidémie d'ESB, prétendant qu'elle était due à d'autres facteurs que le prion infectieux. Seul contre tous, il a courageusement défendu son point de vue et a même suivi des études afin de pouvoir parler d'égal à égal avec les scientifiques qui le méprisaient ouvertement.

Durant de nombreuses années, il n'a pas ménagé sa peine pour traquer les agents responsables de la maladie des bovins mais aussi des autres encéphalopathies spongiformes... animales ou humaines.

Ses conclusions donnent un éclairage nouveau sur ces pathologies.

Les pesticides

Quelques années avant l'apparition de l'ESB, Purdey avait gagné un procès qui l'opposait aux autorités quant à la campagne d'éradication du varron. Etant éleveur bio, il refusait en effet de traiter ses animaux avec l'insecticide préconisé, le phosmet.

Le varron (*hypoderma bovis*) est une mouche parasite qui pond ses œufs sur les bovins. Les larves vivent sous la peau des bêtes en se nourrissant de leur graisse et font un trou dans le cuir lorsqu'elles sortent pour effectuer leur métamorphose. Cela rend le cuir inutilisable et provoque certainement quelques désagréments à l'animal dont le rendement laitier s'amenuise souvent. Afin d'éradiquer cet insecte, les autorités de nombreux pays ont incité les éleveurs à traiter leurs bovins. Ce fut même en Grande-Bretagne, à partir de 1985, une obligation dont le non-respect entraînait des poursuites.

Le phosmet est un insecticide organophosphoré que l'éleveur devait passer le long de la colonne vertébrale de l'animal. En pénétrant, le produit n'avait pas beaucoup de chemin à parcourir pour arriver à la moelle épinière. Rappelons que les organophosphorés sont des inhibiteurs de la cholinestérase qui agissent au niveau des synapses neuronales en bloquant l'influx nerveux, ce qui conduit à la mort des insectes.

L'application, deux fois par an, d'une dose de phosmet (dont on dit qu'elle était quatre fois celle préconisée par le fabricant) sur le dos des vaches anglaises a eu un effet désastreux sur leur système nerveux central, quoique puisse en dire la science officielle. D'ailleurs, les signes cliniques de l'ESB correspondent parfaitement à un empoisonnement par les organophosphorés.

Dans d'autres pays européens comme la France, les insecticides utilisés dans cette lutte contre le varron étaient de nature différente et les doses préconisées plus faibles.

Ceci explique parfaitement la brusque montée des cas d'ESB et leur décroissance après que l'obligation de traiter contre le varron fut supprimée, puis que l'utilisation du phosmet fut interdite.

Les métaux

Purdey remarqua aussi que la répartition géographique de l'ESB était très inégale et que les régions fortement touchées avaient un sol carencé en cuivre, cette carence pouvant provoquer des troubles comme le "swayback", maladie neurologique connue de longue date chez le mouton.

L'ingestion d'autres métaux peut aussi intervenir dans des dérèglements neurologiques (plomb, cad-



DOSSIER

Dessin de Lefred-Thouron

mium...), mais c'est le manganèse qui semble être le mieux placé pour intervenir dans les encéphalites spongiformes. Selon certains, la protéine PrP, qui se lie normalement au cuivre, pourrait se lier au manganèse lorsqu'il y a carence en cuivre, ce qui la transformerait en prion pathologique. Les organophosphorés joueraient un rôle dans ce processus en abaissant la disponibilité du cuivre dans l'organisme de l'animal.

Il est à remarquer qu'en Grande-Bretagne, les deux foyers de vMCJ se trouvent, l'un dans une zone productrice de houblon (énorme consommatrice de pesticides), l'autre à proximité de teintureriers industrielles rejetant de grandes quantités d'effluents chargés en manganèse.

Purdey a trouvé de nombreux exemples de concordance entre l'excès de manganèse et certaines maladies neurodégénératives dans différentes régions du monde où il s'est rendu pour les besoins de son enquête, notamment sur l'île de Groote Eyland (nord-est de l'Australie) dont les mines produisent le quart de la production mondiale de manganèse et où sévit parmi les Aborigènes le syndrome de Groote, encéphalopathie progressive et fatale.

Et alors ?

Malgré toutes ces évidences, les encéphalopathies spongiformes continuent à être attribuées à l'ingestion de produits carnés contaminés par une protéine alors que la logique voudrait que le prion ne soit que le résultat d'une maladie et non pas sa cause.

Que ce soit pour la MCJ ou les autres maladies neurodégénératives, la piste chimique menant aux pesticides d'un côté et aux métaux lourds de l'autre devrait être prise en considération.

Combien de temps encore continuera-t-on à dépenser des sommes astronomiques pour des études stériles ? Combien d'animaux de laboratoire seront-ils encore massacrés au nom de la pseudo-science ?

Ne rêvons pas, ce n'est pas pour demain.

J.-C. R

Il est étrange que la Science, qui jadis semblait inoffensive, se soit transformée en un cauchemar faisant trembler tout le monde.
ALBERT EINSTEIN



2^e trimestre 2008
N° 49

page 7

APRÈS CENT ANS DE SOLITUDE, La “révolution” cellulaire ?

Dans un article du *Monde* (18 février 2008), le point est fait sur la “révolution cellulaire” en cours dans le domaine de la toxicité. Après 30 ans d’hégémonie du gène, on annonce enfin le retour de la cellule comme élément central du vivant et comme outil incontournable de la biotechnologie. Il faut saluer cette prise de conscience, si tardive soit-elle. Cette annonce fait suite à un impressionnant travail de fond réalisé depuis plusieurs années par les agences réglementaires et scientifiques américaines et qui a abouti il y a quelques mois à un rapport de synthèse final de 200 pages.

1907 : première “culture”

Dans un pays qui commémore à tout va, rendons justice, puisque l’occasion s’en présente, à une avancée scientifique juste centenaire. 1907 : Ross Harrison, jeune professeur de l’université de Yale, décrit la première fois une technique de culture de cellules qu’il applique à des neurones de grenouille. Le sulfureux Alexis Carrel, chirurgien français, expatrié à New York au début du siècle, reprend rapidement la méthode et déclare : “J’ai découvert que la vie hors de l’organisme est possible.” La machine est lancée. Carrel crée une lignée cellulaire qu’il dit immortelle. Il prétend l’avoir maintenue en culture pendant plus de 20 ans et entretient un mysticisme autour des modèles cellulaires et de leur potentiel thérapeutique.

Un outil prometteur

Dans le même temps, l’opinion publique britannique se braque sur les travaux de l’Institut Strangeways à Cambridge qui présente la culture cellulaire et tissulaire comme l’outil le plus prometteur de l’avenir de la recherche en biologie. “*Sommes-nous sur le point de créer la vie ?*” titrent en gros caractères les tabloïds. En tout cas, vers la fin des années 20, l’influence de la culture cellulaire sur l’imaginaire collectif en est à son apogée. Les cellules vont permettre de re-créer des organismes et pourquoi pas... des bébés éprouvettes.

1931, le meilleur des mondes

Une cellule de réflexion se cristallise autour d’un groupe d’amis londoniens, chercheurs et écrivains, les Haldane et les Huxley. Elle aboutit à plusieurs publications et la parution en 1931 du retentissant *Meilleur des*

Mondes qui traduit avec subtilité cette fiction plausible.

Carrel, alors au sommet de sa carrière de chirurgien, rentre en France dans les années 30 avec dans ses bagages un prix Nobel mais également des idées et des propos eugénistes qui renvoient aux heures les plus sombres du III^e Reich et de la seconde guerre mondiale. Le sérieux de la discipline va en être largement affecté. Après guerre, la technologie est déjà parfaitement maîtrisée et le seul débat reste celui du droit des patients à disposer de leurs cellules. L’histoire d’Henrietta Lacks, patiente qui va malgré elle fournir ses cellules – dites HeLa – à partir des années 50 à des générations de chercheurs est un cas d’école.

A partir des années 70, le soufflé s’est tellement effondré que plus personne, dans l’opinion publique, ne fait plus cas des cultures de cellules abandonnées aux chercheurs cloîtrés dans leurs labos. Ce n’est qu’avec la maîtrise des cellules souches en ce début de 21^e siècle que s’ouvre enfin le dialogue.

Dans ce contexte historique, qu’en est-il des applications des cultures cellulaires en toxicologie ? Le débat est lancé depuis une vingtaine d’années. Il y a ceux qui pensent qu’une cellule ou un tissu reconstitué ne remplaceront jamais un organisme entier et ceux qui affirment à l’inverse que le modèle animal ne peut en aucun cas s’extrapoler à l’homme. S’ajoutent de légitimes problèmes d’éthique dans un monde où nous tuons des animaux pour notre bien être dans un contexte environnemental où l’homme se montre de plus en plus irrespectueux de la nature. Pour-tant, grâce aux nombreux modèles mathématiques et statistiques, l’arbitre entre l’animal et la cellule existe depuis un certain temps et plusieurs tests de toxicité cellulaires ont déjà démontré leur capacité à remplacer des tests animaux.

Venons en à l’avenir

Quels tests financer et pour quels horizons ? Soyons simple et disons qu’il y a deux stratégies possibles. La première, dite **phénotypique** – on peut risquer le terme de phénotypique – consiste à se concentrer sur un événement majeur et global associé à la toxicité comme par exemple la mort cellulaire ou l’apparition de lésions de l’ADN. Sa

difficulté principale est d’assurer le débit suffisant et compatible avec les besoins du futur. Comme exemple, on peut citer bien sur la directive REACH qui impose de tester dans les 10 ans à venir plus de 30 000 molécules à une quinzaine de doses différentes et dans différents contextes de toxicité. La seconde, dite **génomique**, aborde le problème par l’angle opposé. On ne cible pas un événement mais on analyse (ou tente d’analyser) la somme des micro-événements que traduit l’expression de l’ensemble de nos gènes.

La première approche reste pragmatique

Elle s’attache à concilier les aspects réglementaires et les données contemporaines de la biologie cellulaire. Sa vision est à court terme et répond à des cahiers des charges précis. Elle souffre d’un sous-financement chronique qui a pour conséquence de maintenir l’omniprésence du modèle animal dans les décisions réglementaires.

La seconde est ambitieuse

Elle parie sur une meilleure connaissance de la fonction des gènes dans les années à venir. Car tout est là. Sans idée précise du rôle des gènes qui s’allument ou qui s’éteignent dans les biopuces, point d’information et point de salut. Or, sur les quelque 30 000 gènes qui constituent notre patrimoine, seule la fonction de quelques centaines est élucidée avec précision. Bien sur, les efforts dans ce domaine sont considérables, mais les connaissances à accumuler le sont tout autant. Si la “révolution cellulaire” se résume donc à la toxicogénomique comme le suggère l’article du 18 février, elle ressemble alors à une poignée de *barbudos* encore retranchés dans notre Sierra Maestra chromosomique, et bien incapables, pour l’heure, de renverser l’ordre des choses. Non, l’effort doit être mené en parallèle sur les deux fronts, lesquels d’ailleurs ne s’excluent pas mutuellement. Le premier front – phénotypique – devrait aboutir à des solutions concrètes et rapides, le second – génomique – évoluera encore un temps au rythme des découvertes et révolutionnera, un jour peut-être, les outils de la toxicologie.

CHRISTOPHE FURGER

Docteur en biologie (université Paris VI),
chercheur en biologie cellulaire.

Rencontres Animal et société : RAS ?

Christophe Marie a adressé un courriel à toutes les associations présentes à la réunion du 21 janvier dernier, au ministère de l'agriculture, durant laquelle la Fondation Brigitte Bardot a présenté ses démarches auprès du gouvernement afin de mettre en place les Assises de la protection animale rebaptisées par le ministère Rencontre Animal et société (RAS).

Il a indiqué au gouvernement la volonté de faire participer les associations à des groupes de travail sur la condition animale, selon leurs compétences particulières, afin d'enrichir, par des connaissances pointues, la réflexion qui doit être menée.

Depuis, silence radio !

Nous avons bien été conviés à une réunion au ministère de l'agriculture à la demande pressante du Comité Vigilance et Action (CVA) à l'initiative de Valérie Sofroniades. Certes nous avons rencontré avec une délégation de ce même CVA Emmanuelle Soubeyran, conseillère technique-sécurité sanitaire, alimentation, bien-être animal et le groupe a pu présenter ses propositions en fonction de ses spécificités. Chaque association présente a ainsi pu adresser un véritable cahier de doléances : Convention Vie et Nature, l'ASPAS (protection des animaux sauvages), l'association végétarienne de France (AVF), le

Comité radicalement anti-corrída (CRAC), SOS Grand Bleu, la LFCV et Pro Anima. Contre l'expérimentation animale, la LFCV a présenté une excellente synthèse, résumant les lois et décrets, soulignant l'importance du décret sur la pertinence des protocoles animaliers et des autorisations liées aux expériences sur les animaux.

Un arrêté stoppé net

Cet arrêté n'a semble-t-il jamais été appliqué ! En revanche, il a été court-circuité dès 2001 par un simple circulaire ministériel, de rang législatif inférieur au décret ! Probablement pour retarder l'évolution vers des méthodes substitutives aux tests sur les animaux ?

Le nouveau décret du 29 mai 2001 décentralise les décisions d'autorisation d'expérimenter (pour 5 ans) au niveau préfectoral ! C'est donc le Préfet (en général nullement scientifique) qui donne ces autorisations !

Des préfets scientifiques ?

A l'évidence, la pertinence d'un protocole expérimental sur l'animal devrait logiquement relever du domaine scientifique. Des chercheurs indépendants et compétents pourraient y avoir accès et compréhension des données mondiales complexes car en constante évolution, disponibles dans les banques de données mondiales. Le premier décret visant à établir un contrôle scientifique au niveau national

devait être trop logique... De même, le retour statistique des autorisations locales vers le national n'est ni prévu ni publié, les labos échappent ainsi à tout contrôle scientifique et démocratique, et aux exigences de l'article 1 du décret de 1987 ! Quant au **comité national d'éthique**, il ne répond pas au courriers embarrassants et ne s'intéresse qu'aux expérimentations sur l'humain ! Bref, le flou total !

Silence dramatique

en France, pays dit de liberté, l'opacité est entretenue autour des tests sur les animaux et des méthodes modernes d'évaluation. Aux questions posées par Pro Anima lors du **Grenelle de l'environnement**, silence ! Idem aux **Rencontres Animal et Société...** malgré les interventions de la Fondation Bardot et de la SNDA, c'est toujours le même silence ! Nous ne sommes toujours pas invités mais évités ! En particulier par certains conseillers des ministères de l'Agriculture et de la Recherche.

Concertation, démocratie ?

Vous pouvez agir

Nous reproduisons ci-dessous nos questions à ce jour sans réponse. Recopiez-les et adressez-les à **votre député**, au Ministre de l'agriculture, **Michel Barnier** (78 rue de Varennes 75007 Paris) et au Ministre de la recherche, **Valérie Pécresse** (1 rue Descartes, 75005 Paris).



**Il l'a dit
...mais le fera-t-il ?**

“Développer les techniques alternatives... C'est je crois le moyen le plus efficace pour faire reculer l'expérimentation animale.”

Nicolas Sarkozy
15 avril 2007

Sept questions au Gouvernement

Reuters (Washington) 14 février 2008, et SCIENCES ENJEUX SANTÉ N° 48 :

Les laboratoires d'état vont passer aux méthodes de tests sans animaux telles que les tests cellulaires et les banques de données pour tester l'innocuité des produits chimiques, des médicaments et des toxiques, ont déclaré les officiels ce jeudi 14 février 2008.

Ces méthodes sont plus rapides, plus précises et beaucoup moins onéreuses a déclaré le National Institute of Health and Environmental Protection Agency (EPA, l'Institut National de la Santé et l'Agence de Protection de l'Environnement américain).

L'Europe du Nord et les Etats-Unis se mettent en effet aux méthodes de biologie cellulaires et moléculaires substitutives aux tests sur les animaux. Aux USA, les laboratoires d'état se convertissent à l'in vitro. Des prises de brevets suscitant de nouveaux emplois dans l'enseignement et la recherche voient le jour un peu partout...

En France, où en sommes nous ?

Le candidat Sarkozy a affirmé son soutien aux méthodes substitutives, en déclarant : “Il faut appliquer à la lettre la Directive européenne. Elle implique à mon sens la nécessité de pratiquer une politique de recherche systématique de toutes les méthodes permettant de développer des techniques alternatives aux expérimentations animales. C'est je crois le moyen le plus efficace pour faire reculer l'expérimentation animale. Je propose que les entreprises dont les recherches permettent de développer ces techniques alternatives, bénéficient d'un crédit d'impôt.

Compte tenu des développements rapides de ces méthodes issues principalement des progrès de la biologie, biologie cellulaire, moléculaire, biomathématiques...

• Quelles sont les mesures que le gouvernement entend prendre **pour soutenir les validations** des méthodes dites “alternatives” et en particulier, dans le domaine toxicologique, dans le cadre de REACH (EnRegistrement, Evaluation, Autorisation des produits Chimiques) ?

• Quelles sont les mesures **pour soutenir les méthodes fiables d'évaluation** de la toxicité hors modèle animal sur le plan non seulement scientifique mais aussi législatif en vue de faire évoluer nos lois en faveur d'une recherche moderne et éthique ?

• **Quelle aide**, de quelle nature, l'État pourra-t-il **apporter** à une entreprise s'engageant dans cette orientation et **aux laboratoires développant des méthodes alternatives** ?

• **Quelles lois** incitatives entendez-vous mettre en place **en faveur des méthodes alternatives** ?

• Allez-vous encourager la proposition de loi à l'**objection de conscience pour l'expérimentation animale**, sachant que l'Italie et la Belgique ont déjà adopté une telle loi ?

• Quel est le rôle et le programme du Groupement d'intérêt scientifique sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale créée en fin 2007 ?

• L'État compte-t-il publier de **nouvelles statistiques** concernant l'expérimentation animale dans les laboratoires d'état et exiger des bilans pour les laboratoires privés ?

Comment peut-on encore croire les experts ? Depuis que l'on fait appel à eux en lieu et place du bon sens paysan, les catastrophes se succèdent...
BERNARD CHRISTOPHE



SCIENCES ENJEUX SANTÉ

2^e trimestre 2008
N° 49

Les leçons du passé ne profitent jamais à nos élus

Sur le long terme, je suis préoccupé par la biologie. Les armes nucléaires nécessitent de grandes usines, alors qu'on peut faire des manipulations génétiques dans un petit laboratoire. Le danger est que, par accident ou volontairement, nous créions un virus qui nous détruira. Stephen Hawking *Daily Telegraph*, 16 octobre 2001

Nos gouvernants ne cessent de répéter qu'ils tirent toujours les leçons du passé. Or rien n'est plus faux, car ils oublient ces leçons au fur et à mesure qu'ils les reçoivent.

Au fil des ans, les catastrophes sanitaires connaissent toutes les mêmes phases de déroulement. Un nouveau produit arrive sur le marché et, grâce à un matraquage publicitaire, il suscite l'enthousiasme général. Plus ou moins tard, des chercheurs indépendants constatent des dégâts et demandent aux autorités d'intervenir. C'est alors que l'industrie nous abreuve d'informations venant de scientifiques corrompus qui produisent des contre-expertises truquées. Alors que les rapports de maladies et de décès se multiplient, notre "gouvernance" persiste à se référer aux expertises sécurisantes, à nier toute relation entre le produit et ses effets délétères, et interdit aux scientifiques contestataires de s'exprimer en public, n'hésitant pas à discréditer leurs travaux.

Il en a été ainsi du médicament **Thalidomide**, qui fit des milliers de victimes dont les handicaps et déformations des survivants se transmettaient à leurs propres enfants par le truchement de l'ADN modifié, ainsi que de l'amiante, dont les lobbies industriels et nombre de scientifiques et fonctionnaires se sont évertués à dissimuler les dangers mortels entre 1972 et la révélation du scandale en juin 1996. Tous les ministres de la Santé de cette période ont prétendu ne pas avoir été prévenus de ces problèmes, et les mesures "d'urgence" annoncées le 3 juillet 1996 par le ministre des Affaires sociales, ne sont entrées en vigueur qu'en janvier 1997.

Il en fut de même pour les PCB qui se sont progressivement accumulés dans les sols à cause de leur très lente décomposition, des hormones

dans l'élevage, de l'encéphalopathie spongiforme bovine (vache folle), qui fut longtemps occultée puis on nous certifia qu'elle ne passerait jamais la barrière d'espèce, ce qu'elle a fait contre l'avis "unanime des experts", du scandale de l'Arc nié par plus de six cents médecins et chercheurs qui ont mis en avant leur position "scientifique" pour prendre partie en faveur de l'association.

Ce processus s'est renouvelé pour le sang contaminé transfusé jusqu'à l'épuisement des stocks et pour lequel personne n'a été condamné, l'hormone de croissance humaine pour laquelle personne ne sera vraisemblablement condamné à de la prison ferme, le Vioxx considéré comme le médicament le plus "performant" de l'année, les antibiotiques administrés sans discernement pendant des lustres, et qui ont ainsi perdu leur efficacité.

Tous ces scandales ont eu de nombreux points communs et une même origine : l'appât du gain au détriment de la santé. Cependant, après chaque scandale, d'éminents "spécialistes" nantis de l'absolution générale nous ont expliqué avec des trémolos dans la voix que les décisions incriminées étaient justifiées par les "données actuelles de la science", d'autant qu'à présent, à la notion de "responsable mais non coupable" s'est ajoutée celle de "coupable mais pas condamnable".

De toute manière, tant que les rares responsables condamnés ne le seront qu'à des amendes, si importantes soient-elles, ils récidiveront car le risque est loin d'égaliser le bénéfice. Le seul moyen de les empêcher de nuire est de les emprisonner dans le quartier des criminels.

Nos pouvoirs persistent et signent

Nous récidivons avec les dioxines hautement cancérigènes et principalement produites dans les incinérateurs des usines de retraitement de déchets, les œstrogènes que l'on trouve en fortes concentrations dans les rivières et qui provoquent une diminution draconienne des fonctions reproductrices chez les poissons mâles, et le **Cruiser** insecticide vendu en France et qui appartient à la même famille que les substances actives du **Gaücho** et du **Regent**

incriminés pour leur impact néfaste sur les abeilles, alors que l'Allemagne a suspendu son autorisation !

Nous pratiquons la même politique de l'autruche avec les nombreuses antennes-relais de téléphonie mobile sources de nombreuses pathologies qui vont des maux de tête et troubles auditifs et visuels aux cancers, et le déploiement de réseaux wi-fi pour l'internet sans fil à travers la France, et surtout dans les établissements scolaires, alors qu'aucune étude sérieuse sur leur impact sanitaire n'a été effectuée et qu'il ne sera pas possible de détecter leurs effets délétères avant plusieurs années.

La manipulation continue avec la vaccination contre l'hépatite B dont on refuse d'admettre les milliers de victimes ou l'autisme généré par les vaccins qui préoccupent enfin les trois candidats aux élections américaines, mais pas nos députés.

Et voilà que nous récidivons également avec les OGM, refusés par près de 80 % des Français. En effet, alors que notre gouvernement avait l'occasion de montrer qu'il était plus lucide et responsable que ses prédécesseurs et qu'il respectait mieux ses engagements, il a déçu la majorité de ses électeurs en montrant qu'il n'était guère plus avisé. En voulant favoriser la culture des OGM en plein champ, le gouvernement a préféré négliger les attentes de la grande majorité des Français.

On sait bien que, malgré les promesses du Grenelle de l'environnement, la grande majorité de nos députés UMP sont d'ardents défenseurs d'une agriculture productiviste, dirigée par les grands groupes qui ont pourtant démontré leur effet néfaste sur la planète. Car si un petit agriculteur bio ne peut nuire à la culture des OGM, ces derniers contaminent tout leur environnement et notre seul choix sera de consommer Monsanto.

Cette loi va permettre d'anéantir tout autre forme de culture dans les champs, en contradiction totale avec les engagements du Grenelle de l'environnement, qui garantissait le libre choix de produire et de consommer sans OGM. La seule loi possible sur les OGM est une loi de protection et non de contamination qui bafoue le libre choix du

La désobéissance civile est une forme de responsabilité et appelle à davantage de responsabilité. Ce principe deviendra de plus en plus nécessaire avec le développement des sciences et des techniques. Le citoyen ne peut faire confiance aveugle à ceux qui agissent en son nom. L'affaire du sang contaminé, entre autres exemples, n'aurait jamais existé si, quand il était encore temps, quelqu'un avait civilement désobéi.
ANDRÉ GLUCKSMANN
Ouest-France, 22 février 1997

Les leçons du passé ne profitent jamais à nos élus (suite)

consommateur. En outre, “sans OGM” signifie “sans aucun OGM”, alors qu’il est prévu que les produits portant ce label pourront contenir près de 1 % d’OGM.

Ainsi, en se pliant à la volonté des “nécrosemenciers” et en permettant le passage en force d’une loi scélérate, le gouvernement a manqué l’occasion de montrer qu’il n’était pas sous influence.

Les OGM ne résoudre pas le problème de la faim dans le monde

Mais il faudra bien qu’il reconnaisse un jour son erreur car, en dehors de l’absence de légitimité de ce projet, de son mépris du principe de précaution et de transparence et de la démocratie, il est certain que dans les pays où 80 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour, les semences sous brevet de Monsanto ne peuvent être une réponse à la pénurie alimentaire. Ainsi, en Irak, où Monsanto a fait main basse sur les semences du pays afin de les modifier génétiquement et les breveter, les agriculteurs sont à présent contraints de payer pour pouvoir cultiver des céréales qu’ils sèmaient depuis des millénaires.

En outre, alors que la technologie transgénique se vante de “résoudre la crise alimentaire mondiale”, de nombreuses et récentes études scientifiques révèlent que la modification génétique diminue la productivité des cultures. Ainsi, selon l’Université du Kansas, le soja transgénique produit environ 10 % de moins que son équivalent conventionnel, et la récolte totale américaine dans les cultures de coton génétiquement modifié a décliné au fur et à mesure que la technologie transgénique se répandait.

Comme le signale The Independent du 20 Avril 2008, l’étude la plus importante réalisée à ce jour sur les rendements agricoles par l’International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development, soutenu par l’ONU, a conclu que les OGM ne pouvaient pas résoudre la pénurie alimentaire actuelle. Pour le professeur Bob Watson, qui a dirigé cette étude, la “réponse est simple, les OGM ne peuvent être la solution contre la faim dans le monde”.

Quant à la France, certains cultivateurs de céréales biologiques ont eu leur production contaminée par des OGM venant de champs distants de plus de 35 kilomètres de leurs champs, ce qui a causé le retrait de leur label “bio”, donc du bénéfice de leur travail respectueux de la Terre. Qui va les dédommager ? Il faut savoir qu’aucune compagnie d’assurances ne veut assurer le risque de contamination par les OGM, ce qui est logique.

Monsanto, responsable de ces dégâts, osera-t-il les poursuivre pour s’être approprié leurs gènes brevetés comme ils le font fréquemment aux États-Unis ?

Étant donné la situation, on comprend les faucheurs qui essaient de pallier les manquements au principe de précaution, et il est scandaleux que le fauchage ne soit pas assimilé au délit de “destruction du bien d’autrui”, comme pour les cultures conventionnelles et biologiques. Quand il s’agit d’une parcelle servant à la recherche, la peine est portée à trois ans d’emprisonnement et 150 000 euros d’amende ! Comme l’a fait remarquer Delphine Batho, députée PS des Deux-Sèvres : “La destruction d’une parcelle d’essai Monsanto sera punie d’une amende plus élevée que celle de la destruction d’un immeuble classé ou d’une découverte archéologique”.

Il ne nous reste plus qu’à espérer que notre gouvernement va enfin cesser d’écouter les nombreux experts, juge et partie, qui sont à la solde d’une industrie aussi aveugle que criminelle et sortira de son autisme avant que de nouvelles catastrophes ne se manifestent comme c’est devenu une habitude dans notre pays.

Dans le cas des OGM, on doit se poser la question : où est le bénéfice par rapport au risque ? Et qui va profiter de ces dérives ?

Pour rire un peu (plutôt que d’en pleurer)

Greenpeace a décerné son premier “Monsanto d’or” à Jean Bizet, sénateur de la Manche, qui s’illustre depuis des années par son soutien constant et sans faille aux lobbies des industriels de l’agro-alimentaire, son refus d’étiquetage de la viande issue d’animaux nourris aux

OGM : “La majorité du bétail français est nourrie aux OGM. Ce serait l’effondrement ! M. Le Cam ne me démentira pas, lui qui connaît bien de quoi est nourri le cheptel breton. Derrière tout cela il y a tellement de fantasmes !”. Il estime suffisant le périmètre de 50 mètres entre OGM et sans OGM et, sur la transparence, il souhaite que “son excès ne nourrisse pas les fantasmes”. “Ce n’est pas faire injure au public que de lui refuser l’accès au secret industriel”. Au sujet des poulets à la dioxine, il a déclaré : “Au moment de l’affaire de la dioxine, les scientifiques ont démontré que 2 tonnes de poulets belges n’étaient pas plus nocives que la consommation d’une cigarette. (Cf. *La Manche Libre*, 21 novembre 1999).

Greenpeace souhaiterait que M. Bizet applique à lui-même l’une de ses subtiles déclarations faite très récemment : “Quand on est dans une posture, on n’est pas loin de l’imposture”, et se range aux décisions issues du Grenelle et aux souhaits des Français.

Greenpeace a décerné un autre “Monsanto d’or” au député Bernard Debré en récompense de “l’ensemble de son œuvre de promotion des OGM et de sape des principes issus du Grenelle”.

Sans crainte d’être grotesque, ce dernier a osé déclarer, entre autres : “Ces plantes améliorent la qualité nutritionnelle”, on devrait lui demander s’il en a déjà mangé et : “Bientôt, sous l’effet de l’idéologie et de l’activisme des anti-OGM, nous manquerons ainsi le train de la modernité ; plus grave, notre filière agro-alimentaire perdra une compétitivité qui profite à notre indépendance nationale comme à notre rayonnement international.”

Enfin, le ridicule ne tuant pas, il a proclamé à l’Assemblée Nationale, le 1^{er} avril 2008 : “Le vin français est complètement OGM ! Le phylloxéra au début du siècle décimait la vigne. On est allé aux États-Unis chercher des ceps, naturellement résistants au phylloxéra. Mais c’était quoi, si ce n’est un OGM ?”

Sans commentaires !

SYLVIE SIMON

Sylvie Simon
Journaliste et auteur,
entre autres, de
*La nouvelle dictature
médico-scientifique*
(Ed. Dangles),
*Information ou
désinformation ?*
(Guy Trédaniel),
*Ce qu’on nous cache
sur les vaccins* (Delville),
*Les 10 plus gros
mensonges sur les
médicaments* (Dangles).



SCIENCES
ENJEUX
SANTE

2^e trimestre 2008
N° 49



Les Pros à l'action

Tous les articles "Alsace" sont de Sylvia Hecker

Alsace

Symposium *Nourrir sans nuire* 4 et 5 avril 2008

Nous remercions chaleureusement notre ami Hervé Staub d'avoir invité Pro Anima à ce symposium. Ce week-end fut à la fois instructif et amical puisque nous y avons retrouvé Martine Gardéna, Sylvie Simon et Bernard Christophe, ce qui nous a permis de faire connaître notre engagement auprès de nouveaux scientifiques et personnels de santé et de les rallier à notre cause : Pour une science **avec** conscience, respectueuse de tout le vivant et bien meilleure pour notre santé.

Semaine Mondiale des Animaux de Laboratoire Strasbourg - 26 avril 2008

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé la place Kléber, pour cette manifestation, sous un soleil radieux.

Parmi un public nombreux, nous retiendrons les riches échanges avec plusieurs étudiants des filières de la santé et de la recherche, mais aussi avec des professionnels confirmés. D'excellents contacts qui débouchent sur le stage de deux étudiantes à Pro Anima et l'arrivée d'un biologiste sur notre plate-forme scientifique.

Nos magazines et de tracts ont eu beaucoup de succès et nous avons obtenu de nombreuses adhésions et dons. Ces contacts spontanés sur les stands sont très gratifiants pour notre cause.

SMAL 2008

Amiens - 19 avril 2008

Place Gambetta, nous étions six militants à informer les passants sur le caractère cruel, archaïque, inutile et dangereux de l'expérimentation animale. Nous avons mis en valeur les produits cosmétiques ou d'entretien sans cruauté, produits testés autrement que sur l'animal. Ni la pluie, ni l'hommage à Aimé Césaire n'ont gêné notre action : organisation, motivation et ambiance chaleureuse, bon accueil du public, diffusion d'autocollants, de dépliants d'information, deux annonces dans la presse locale et une sur France Bleu Picardie.

MARTIAL MOUQUERON

Des centaines de villes à travers le monde dont 30 en France.

La SMAL se déroule chaque année fin avril et développe des manifestations pacifiques pour sensibiliser le grand public. La SMAL est reconnue par les Nations-Unies. Une minute de silence a été observée pour tous les animaux suppliciés dans les labos du monde entier.

www.semaine-mondiale-animaux-laboratoire.org.les-actions.htm
www.international-campaigns.org

En bref

- Pro Anima, représenté par Sylvia Hecker a été invité sur la radio RDL le 27 mars 2008
- Pro Anima, candidat pour un prix de Fond'Action Alsace. A suivre.
- Distribution abondante du N° 48 de *SCIENCES ENJEUX SANTÉ* à la Faculté de Strasbourg (*Merci au Doyen de la Faculté*), dans des cabinets médicaux, au laboratoire Nutrivital, dans les Biocoop, à la SPA... la liste est longue.

Entretien avec Catherine Trautmann 30 avril 2008

La vice-présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg, en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et du développement économique, nous a accordé un long entretien

Cette rencontre vient à point nommé puisque la profession de foi de notre nouveau maire Roland Ries, a pour titre "Faire de Strasbourg un pôle économique, universitaire et de recherche d'excellence".

Évoquant notre rendez-vous de 2007, Catherine Trautmann nous a confié combien il est difficile dans l'opposition socialiste minoritaire, de faire avancer le dossier des méthodes substitutives, mais aussi, d'orienter la volonté politique pour former les scientifiques à ces procédés.

Pourtant la directive REACH doit être exécutée et les pôles de toxicologie sont quasi inexistantes.

Même difficulté pour la constitution et participation à un inter-groupe de travail sur le sujet, mais là, Pro Anima a un projet important qui doit voir le jour prochainement.

Heureusement, en tant que vice-présidente de la Communauté urbaine, Catherine Trautmann a plus d'opportunités. Elle nous invitera à nous joindre à son groupe de travail pour l'environnement, la santé et le développement durable. Une entrevue est également prévue avec le Docteur Martine Gardéna pour tisser des synergies avec la Confédération Européenne pour la Préservation de la Santé, dont Pro Anima sera bien entendu aussi, un des partenaires.

Portes Ouvertes du Parlement Européen 4 mai 2008

C'est avec joie que nous avons goûté de nouveau à la faveur d'être invités aux Portes ouvertes du Parlement Européen.

Joie d'autant plus grande, car notre sympathique pharmacien Bernard Christophe et une toute nouvelle référente Monique Skoulios, ingénieure en

biologie, nous ont rejoint pour nous apporter leur concours.

Notre première visiteuse fut une *Junior Science Officer* de l'European Science Foundation ; elle fut immédiatement séduite par notre engagement, elle est repartie très documentée.

Ont suivi près de 20 000 visiteurs, que nous nous sommes partagés avec les scientifiques, qui ont mené des débats parfois très animés, parfois déstabilisants pour les certitudes des uns, mais toujours constructifs.

Les délégués ont renseigné les intéressés sur la directive européenne REACH et son importance pour notre santé, mais aussi sur les méthodes scientifiques de recherche, et notamment notre nouveau programme de biologie cellulaire *Valitox*.

Un père inquiet pour son fils qui travaille dans un laboratoire de "vivisecteurs" a emporté des éléments de réflexion pour le déformer un tant soit peu. Beaucoup de nouveaux européens de l'Est ont emmené notre pétition ou laissé leurs coordonnées Internet afin de la faire circuler.

Pique-nique européen au Jardin des Deux Rives 1^{er} juin 2008

Pro Anima a été invité par la ville de Strasbourg à participer au pique-nique des institutions européennes et de l'Eurodistrict au Jardin des deux Rives. Cette manifestation a drainé un public nombreux, disponible et réceptif.

Nous avons accueilli sur notre stand un primatologue, des étudiants en pharmacie et de nombreux lycéens, avec leurs professeurs, qui nous informés de leurs propositions* pour l'Europe et sont repartis avec les nôtres.

Nos voisins allemands ont emporté notre pétition REACH (voir page 16).

Une journaliste du Club de la Presse, sensibilisée par notre combat nous a proposé une intervention devant les médias lors d'une table ronde qu'elle doit organiser cet automne.

*Une classe de seconde du lycée de Barr a rédigé une proposition d'action pour l'Union Européenne en faveur du bien-être animal. Merci de les aider en allant sur le site : "europeanblog.eu" et cliquez sur la 3^e proposition. D'avance merci.

Printemps strasbourgeois pour le stand Pro Anima que l'on a vu place Kléber le 26 avril, au Parlement Européen le 4 mai et au Jardin des deux-rives le 1^{er} juin 2008.



SCIENCES
ENJEUX
SANTÉ

2^e trimestre 2008
N° 49

page 12

Bronzez sans cruauté

Comme chaque année, nous soutenons la campagne d'International Campaigns et vous invitons à commander la nouvelle liste de produits testés scientifiquement sans recours aux animaux.

Pour vous et ceux qui vous sont chers ! Une liste sera jointe gratuitement pour chaque tee-shirt commandé cet été 2008.

Tee-shirts

En pur coton, il est proposé au prix militant de 10 euros et dans toutes les tailles.

Cartes, posters et dépliant

Cartes postales à partir de 0,30 euro, miniposters à 0,20 euro...

Des idées originales et amusantes pour diffuser nos idées.

Dépliants d'informations et listes de produits non testés sur animaux



Présentation détaillée de notre argumentation scientifique
 0,5 € l'ex.
 2 € les 10
 4 € les 30

Liste alphabétique par marques, avec indication des "bio", Mise à jour 2007
 1 € l'ex.
 5 € les 10
 12 € les 30

Relayer la campagne nationale "Beauté Santé", affiches en quadrichromie

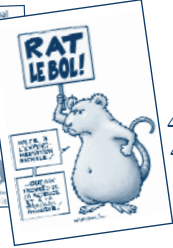
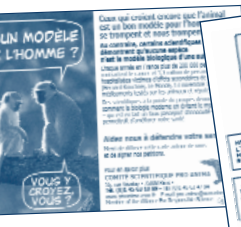
A4 0,50 € l'ex. 2 € les 10
 A2 1,50 € l'ex. 6 € les 10
 A4 = 21 x 30 cm, A2 = 42 x 60 cm



Cartes postales de la campagne
 0,5 € la carte
 3 € les 10 cartes



Affiches quadri Rat le bol!
 A4 0,50 € l'ex. 2 € les 10



lot(s) de 16 cartes postales
 4 cartes "Logo"
 4 cartes "Chien"
 4 cartes "Singe"
 4 cartes "Rat"
 Quadrichromie 5 € le lot



Tee-shirt coton blanc
 Tailles disponibles S, M, L, XL ou XXL
 10 € pièce



Assemblée générale Pro Anima • 2 octobre 2008

Le Professeur Jean-François Bequain, Président et le Conseil d'Administration ont l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale 2008 (comptes 2007) du Comité scientifique Pro Anima, le 2 octobre 2008 à 17 heures au Cercle de l'Union Interalliée, 33 rue du Faubourg St-Honoré, 75008 Paris.

Cordialement. *Christiane Laupie, secrétaire et fondatrice*

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

- Rapport moral de la secrétaire • Rapports financiers (trésorier, vérificateurs aux comptes)
 - Objectifs et projets, en particulier le développement de Valitox • Questions diverses
- Un cocktail offert par APEX Patrimoine clôturera cette assemblée.

Vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité et de la présente invitation. Tenue de ville (cravate). Seuls les membres à jour de leur cotisation 2007 (réglable sur place) sont à même de participer.

Merci de retourner le coupon ci-dessous à Pro Anima, 84 rue Blanche, 75009 Paris

Pour une bonne organisation, merci de nous retourner ce coupon avant le 2 octobre 2008

M _____
 Adresse _____
 Code et ville _____
 Tél. (souhaité) _____
 E-mail (souhaité) _____

- j'assisterai à l'Assemblée Générale 2008
 je ne pourrai assister à l'Assemblée Générale et je donne pouvoir à :

NOM _____ Prénom _____
 pour me représenter à l'AG du 2 octobre 2008.
 Date et signature _____

Le droit de savoir ! Le devoir de réagir !



Complétez vos informations avec les nos précédents de la *Lettre de Pro Anima*

SCIENCES ENJEUX SANTÉ

Au numéro : 2 euros l'ex. La série complète des Nos disponibles : 30 euros. Bon de commande ci-dessous.

Pour faciliter vos recherches, voici les principaux sujets traités :

- N°7 (en partie en anglais) Farines animales, prions ; Sophia Antipolis 96 : 1^{er} atelier européen de toxicologie moléculaire. 9^e congrès de toxicologie *in vitro*
- N°8 Editorial du Pr Th. Monod ; Cosmétiques ; Le singe, modèle de l'homme ? ; Clonage ; Toxicologie moléculaire
- N°11 OGM. Médicaments anti-cancer. Objection de conscience. Prévention des risques toxiques. Primaterie d'Holtzheim. L'expérimentation à l'étranger.
- N°13 Chiens à Montbeugny pour l'expérimentation animale
- N°17 **Dangers du modèle animal** : Ecole Vétérinaire de Nantes, Cosmétiques
- N°18 Re-tester 100 000 produits chimiques sur les animaux. Combat à Nantes
- N°19 **Hommage au Pr Th. Monod**. Les maladies à prions
- N°20 Vigilance à Nantes ; REACH : 100.000 produits chimiques à re-tester. Validation de méthodes substitutives. Sida
- N°21 Projets d'expériences dangereuses à Nantes
- N°22 Statine de Bayer. Pesticides
- N°23 Dossier : 100.000 produits chimiques à re-tester en Europe
- N°24 Débat sur la pertinence du modèle animal ; Pesticides
- N°25 Pro Anima en Angleterre ; Le singe, modèle de l'homme ? Cosmétiques
- N°26 Cancer ; Pro Anima entendue en Angleterre (suite). Foire aux questions
- N°27 Pro Anima à Cambridge contre un laboratoire de primates, entendue en Angleterre (suite), au Forum social européen ; médicaments dangereux.
- N°28 Pro Anima à Cambridge ; Iressa : anticancéreux mortel ; Foire aux questions ; bêtisier ou désinformation ? ; Pro Anima adhère à l'UNACS
- N°29 Plan médicaments ; **Le prétendu modèle animal** ; recherche sur la souris ; Pro Anima à Cambridge (suite et fin)
- N°30 Toxicologie scientifique. Qu'est-ce qu'un gène. Statine de Bayer. xénogreffes. Produits chimiques. Foire aux questions.
- N°31 Responsabilité des autorités ! Comment tester les médicaments ? ; la pilule du bonheur ; l'empire cosmétique ; L'AFRS au Forum Social Européen.
- N°32 Sciences du vivant : les champs informationnels. Réductionnisme cartésien : méthode scientifique et désastre écologique. Expérimentation animale : une question politique. Scandale des publications scientifiques.
- N°33 Plaidoyer pour notre santé. Une toxicologie scientifique pour tester les produits chimiques. Scandale des publications scientifiques (suite et fin)

- N°34 **Spécial OGM : qui en redemande ?**
- N°35 Dossier **Vioxx**. Placébos. Info/Intox ? DLRM.
- N°36 Evaluer les risques chimiques, un enjeu essentiel. In vitro veritas. Les avis des Prs Escande et Narbonne. Dossier Cosmétiques. **La souffrance animale.**
- N°37 Pr Escande : revoir les textes. **Ph. Desbrosse ; l'intelligence verte.** S. Simon : Drogues tueuses. H. McCartney : Végétarisme et cancer. B. Herzog : Leurres et gaspillages. L'Arche de Zuber
- N°38 **REACH, leurre ou progrès (dossier)**. Pollutions (foetus, habitat...). Vaccins. Au bon vouloir de G. Chapoutier. Adieu à Christian Zuber
- N°39 (épuisé) Cosmétiques : rêve et danger ; Dossier REACH ; Environnement cancérigène ; ConsomActeurs ; Grippe aviaire ; Polluants : s'en passer ?
- N°40 Une plateforme scientifique à Strasbourg. Religion et éthique. **Aspartame, un poison violent.** Marc Duval. Jean-Marc Governatori...
- N°41 OGM : Des combats, des victoires. Les OGM protégés par l'Europe ? (S.Simon). **Les bienfaits des polyphénols.** Aspartame. L'honneur d'être humain, le déshonneur de la justice. Tribune d'A. Bougrain-Dubourg.
- N°42 Des huitres, des souris et des hommes. **Vers un étiquetage "Non testé sur animaux"**. REACH, 2^e mi temps... le combat continue. Semences naturelles... interdites (S.Simon). Tribune de J.M. Governatori.
- N°43 In Vitro Veritas : premiers résultats. Pollution : lourde facture sanitaire. Dossier : l'Aromathérapie. Incohérence de notre gouvernance (S. Simon). Tribune de Ch. Furger. Dossier Eau et Santé : la bioélectronique...
- N°44 **In Vitro Veritas : Efficacité confirmée par les experts.** Angleterre : des chercheurs et des drames. Vaccin Gardasil: danger (S. Simon). Pesticides : l'addition... Alimentation : L'Ochratoxine A.
- N°45 Mieux tester : une urgence! Rencontre avec Cath. Trautmann. Des chiffres qui font mal. Médicaments : danger de mort (S. Simon). Infos ou intox ? Tribune d'E. Herrero. Bronzez sans cruauté.
- N°46 (épuisé) **Les députés européens pour la fin des tests sur primates ; ToxScan,** l'avis du Pr Narbonne. Maladie de Lyme. Médicaments : rapports faussés (S. Simon).
- N°47 Maladie de Lyme. Des chiffrant qui tuent. Les labos se croient tout permis (S. Simon). Le père de Dolly abandonne le clonage. Pesticides plus dangereux. Grenelle de l'environnement : vigilance. Pierre Cornillot. Hans Ruesch...
- N°48 **Valitox**, une véritable alternative. Irradiés de Toulouse. Aromathérapie. Maïs Mon810. Les clones (S. Simon). Homéopathie. USA : labos d'état sans animaux !

Vous avez besoin de Pro Anima • Pro Anima a besoin de vous

M _____

Adresse _____

Code et ville _____

Tél. (facultatif) _____

E-mail (facultatif) _____

pour vous informer mieux et plus vite tout en réduisant nos frais postaux

*Réduction d'impôts : - 66% du montant total cotisations et dons (jusqu'à 20% de vos revenus). Reçu fiscal par retour.
Un don de 100 € ne vous coûte que 34 €, pour être encore plus généreux !

Quantités importantes de dépliant, cartes... : nous consulter.

Pour les petites demandes de documentation, merci d'ajouter 2 timbres au tarif courant.

Date et signature _____

- Je souhaite que cesse l'hécatombe d'humains et d'animaux victimes des produits chimiques, je soutiens Pro Anima par un don de _____ €*
- Oui, j'adhère à Pro Anima (2008) **20** €*
- Je souhaite faire un virement permanent* Merci de m'envoyer le formulaire.

SCIENCES ENJEUX SANTÉ

- je m'abonne (1 an, 4 numéros) **15** €
- Collection 35 nos dispos (liste ci-dessus) **30** €
- recevoir les nos _____ (2 € l'ex.) _____ €

DÉPLIANTS D'INFORMATION

- L'animal modèle de l'homme ? _____ €
- Liste des produits (beauté et entretien) testés autrement que sur animal _____ €
- Lot 20 "animal modèle" + 20 "liste" **12** € _____ €

CAMPAGNE NATIONALE "BEAUTÉ-SANTÉ"

- Cartes postales _____ €
- Affiches A4 A2 _____ €

ET AUSSI

- Affiche(s) Rat le bol ! (A4) _____ €
- Lot(s) 4 x 4 cartes postales à 5 € _____ €
- T-shirt(s) Taille(s) : _____ à 10 € _____ €

A retourner avec votre règlement éventuel (un seul chèque) à
Pro Anima - 84 rue Blanche - 75009 Paris

- Je souhaite, sans engagement, en savoir plus sur les donations, legs et assurances-vie.

TOTAL _____ €



Interdire les tests sur animaux Jane Goodall en appelle au Parlement Européen

Plusieurs scientifiques – dont Jane Goodall, experte de renommée mondiale sur les primates – ont demandé à l'Union européenne d'interdire l'expérimentation sur les animaux **dans le cadre des recherches médicales et scientifiques**. Jane Goodall a déclaré que de telles expériences sont moralement mauvaises et inacceptables.

Elle a présenté aux membres du Parlement européen une **pétition de 150 000 noms** qui demande aux responsables politiques européens d'avoir recours à des méthodes d'expérimentation qui n'impliquent pas les animaux.

Il faut d'abord reconnaître que ce que nous faisons aux animaux, de leur point de vue, mais aussi du nôtre, n'est moralement ni correct ni acceptable. Il est très important de poursuivre ces nouvelles pistes très intéressantes et prometteuses visant à effectuer des recherches sans utiliser les animaux.

Jane Goodall et ses collègues demandent aussi à l'Europe de

revoir des règles adoptées en 1986, notamment en donnant plus d'ampleur à un interdit qui existe déjà sur l'utilisation des animaux et en faisant la promotion de technologies alternatives pour les recherches médicales.

Les règles qui entrent en vigueur en 2009 interdiront les tests de produits cosmétiques sur les animaux dans les 27 pays membres de l'Union européenne. Certains tests effectués sur les animaux pour la recherche médicale resteront autorisés.

La Commission européenne et les industries cosmétique, chimique et pharmaceutique se sont aussi entendues, en 2006, pour éliminer progressivement les tests de nouveaux médicaments et autres produits de consommation sur les animaux, sur le territoire de l'Union européenne.

Quelque 115 millions d'animaux seraient utilisés à travers le monde chaque année, dans le cadre d'expériences médicales.

Près de 12 millions d'animaux dans l'Union Européenne servent chaque année à des expériences. Selon certains scientifiques, dans 50 à 99% des cas, les tests ne permettent pas de deviner les effets des médicaments ou des soins médicaux sur l'homme. Le Dr Gill Langley (Dr Hadwen Trust pour la recherche humaine) déclare :

“Dans la recherche médicale, les conditions de maladie, artificiellement reproduites sur d'autres espèces, sont des approximations des maladies humaines. Les tests de sécurité des produits sur les animaux ont plusieurs limites et personne ne peut dire à quel point ils sont fiables.”

Il y a deux ans, la Commission européenne et les industries ont convenu de réduire volontairement les tests sur les animaux, voire de les remplacer.

CONSTANT BRAND
Associated Press, Bruxelles

COMITE
SCIENTIFIQUE
PRO ANIMA



84 rue Blanche - 75009 Paris
Tél. 01 45 63 10 89
www.proanima.fr
contact@proanima.fr

ORGANISME RÉGI PAR LA LOI DE 1908
SIÈGE SOCIAL ET
DÉLÉGATION ALSACE-LORRAINE :
10 rue de Romanswiller
67200 Strasbourg
Tél. 03 88 26 18 49
pro.anima67@orange.fr

SCIENCES ENJEUX SANTÉ
Les sciences pour la vie
La Lettre de Pro Anima N°49

Juin 2008
Commission paritaire 0212 G 87590
Revue trimestrielle d'informations
du Comité scientifique Pro Anima
Prix au numéro : 4 euros
7 FS / 3 GBE / 5 USS / 2500 CFA / 6 CND\$
Un an (4 n°s) : 15 euros
25 FS / 11 GBE / 18 USS, 9000 CFA, 22 CND\$
Directeur de la publication :
Pr Jean-François Béquain

Ont participé à la rédaction :
Constant Brand, Bernard Christophe,
Christophe Furger, Micheline Garuz,
Jean-Luc Goudet, Sylvia Hecker,
Christiane Laupie-Koechlin, Hervé Le Meur,
Jean-Claude Roussez, Sylvie Simon
Illustrations : Bruno Bellamy,
Brouck, Lefred-Thouron, Snut
Réalisation : Roland Deleplace
Toute l'équipe ci-dessus est bénévole.
Logo offert par Carré Noir
Imprimerie Carré, Fressenneville (France)

NOUS AVONS
PLUS QUE JAMAIS
BESOIN DE VOUS !

Urgence Reach

Les industriels ont jusqu'au **1^{er} décembre 2008** pour pré-enregistrer leurs substances à tester, auprès de l'Agence européenne des produits chimiques, à Helsinki. Or qui dit dépôt de dossier, dit méthodes utilisées.

Il est donc urgent et vital de signer et faire signer notre pétition, afin que les tests se fassent par des méthodes de biologie modernes, et non sur les animaux. Cette pétition doit aussi circuler dans toute l'Europe. Demandez nous les versions française, anglaise, allemande, espagnole, de préférence par e-mail (pro.anima67@orange.fr), et envoyez les à vos amis et relations, dans l'Union Européenne, en leur expliquant combien cet enjeu est capital.

D'avance merci pour votre contribution.



SYLVIA HECKER

Pesticides, OGM, cancer, Alzheimer, neuro-toxiques, produits chimiques, effets secondaires de médicaments pourtant longuement testés sur les animaux...

Pro Anima s'attaque aux causes et pose les questions pertinentes pour votre santé.

SCIENCES ENJEUX SANTÉ est l'organe de presse du Comité scientifique Pro Anima. Chaque trimestre ce bulletin vous apporte informations, réflexions et une critique scientifique, logique et éthique pour une science responsable.

Résolument indépendant, Pro Anima ne vit et ne se développe ses actions que grâce à ses membres.

**Dans le N°50
à paraître
fin septembre**

VALITOX
Premiers résultats

**DOSSIER
PESTICIDES ET
INSECTICIDES**

**CANCER ET
ENVIRONNEMENT**

L'AFFAIRE GARDENAL
Les rebondissements
d'une justice partielle

L'IRRADIATION DES ALIMENTS
Un outil idéal
pour le commerce international
et bien sûr toute l'actualité de
la lutte contre l'expérimentation
animale et la promotion de
méthodes fiables.